

Avertissement méthodologique

Coiette recherche utilise, il faut bien le dire, un matériau limité : il s'agit, pour l'essentiel, du dépouillement de deux journaux quotidiens tunisiens francophones à travers leurs sites web : *La Presse de Tunisie* et *Le Temps*.

Pour mieux connaître ces organes, je vous invite à vous rendre sur la page « Archives ». En effet, la connaissance des conditions de production de mon matériau est indispensable à la qualité du produit fini de cette recherche, car elle permet de relativiser et de réajuster le sens de ses conclusions. Je suis conscient que ces deux organes ne peuvent être jugés représentatifs de l'ensemble de la presse écrite tunisienne et encore moins de l'ensemble de son appareil médiatique. Leur caractère francophone, leur histoire, la nature de leurs relations avec les pouvoirs passés et présents, doivent tout simplement être pris en considération avant toute extrapolation de leur contenu.

Le dépouillement de ces deux journaux est limité à la fois dans le temps et dans son champ thématique.

Les catégories suivantes ont été volontairement exclues du champ de l'enquête systématique :

La relation ou description de faits naturels et des événements climatiques, sauf si cette relation est exploitée pour éclairer le fonctionnement de la société tunisienne ;

les récits de faits divers, sauf quand leur relation débouche sur un éclairage sociologique d'une portée dépassant le cadre temporel de la survenue de ces événements. Plus particulièrement, les faits purement accidentels, même quand ils concernent les forces de l'ordre, n'ont pas été pris en considération ; il en est de même des faits de délinquance sauf s'ils s'inscrivent dans un processus politique ou social de protestation ou de prise de pouvoir ou s'ils se situent, en tant que faits de corruption, au carrefour de mécanismes politiques et économiques ;

la pure et simple transmission de communiqués et de déclarations, qu'ils émanent des pouvoirs publics ou des organisations de la société civile, dans la mesure où il n'est pas question de prendre leur contenu pour argent comptant et où une analyse sémiotique, prometteuse et intéressante en soi, ne fait pas partie des choix de ma problématique ; cela concerne donc les discours, déclarations d'intention, de principe, compte-rendu de réunions politiques ou syndicales, de colloques ou autres manifestations de réflexion collective ;

les événements, actions, prises de position en provenance de l'étranger et ne concernant pas la vie politique, économique et sociale de la Tunisie ;

les compte-rendu de nature micro-économique (vie des entreprises) ou macro-économique mais purement conjoncturels (cours de la Bourse ou tendances de la conjoncture) ;

les analyses de fond, portant sur des sujets généraux, dont on peut penser raisonnablement qu'ils ne sont pas affectés par le changement de régime et ne l'affectent pas en retour (telle étude médicale ou philosophique) ;

les chroniques culturelles et sportives, et ce pour la même raison.

Le dépouillement de ces deux journaux est ensuite limité dans le temps. Vous trouverez dans la page « Archives » un article ayant pour objet la survenue de la révolution à l'hiver 2010-2011. Pour le reste, j'ai choisi d'ouvrir le rideau le 23 octobre 2011, date de la victoire du courant islamiste aux élections législatives, et de le refermer, au moins provisoirement, le 23 octobre 2013. La période étudiée suggère donc une problématique : que se passe-t-il quand l' « islamisme » est au « pouvoir » ? Ces guillemets résument à eux seuls l'essentiel du questionnement.

Au cours de cette période, le dépouillement vise l'exhaustivité, sans toutefois l'atteindre pour l'heure. D'une part, les deux quotidiens ont été fréquemment dépouillés en alternance et non de manière concomitante. D'autre part, des « blancs » demeurent. Aucune justification à ces lacunes si ce n'est le caractère inachevé de la recherche. Les blancs se rempliront donc petit à petit.

Cependant, si l'exhaustivité n'est pas là, je me permets d'avancer que la représentativité ne souffre pas de ces lacunes. Vous jugerez vous-mêmes, dans le tableau intitulé « le compteur tourne » si le matériau d'ores et déjà constitué peut être considéré comme un échantillon représentatif.

Enfin, il faut ajouter que ce dépouillement n'est qu'un matériau de base, qui fut et qui sera encore complété par d'autres documents, dont la définition et la fréquence est plus aléatoire (autres organes de la presse écrite tunisienne ou étrangère, sites web tunisiens)

Le dépouillement en chiffres

		Le Temps		La Presse		Ensemble	
		Nombre de jours de dépouillement	% de jours de dépouillement	Nombre de jours de dépouillement	% de jours de dépouillement	Nombre de jours de dépouillement	% de jours de dépouillement
2011	4 ^e trimestre	38	42,2	28	31,1	36	40,0
2012	1 ^{er} trimestre	23	25,6	30	33,3	53	58,9
	2 ^e trimestre	12	13,3	35	38,9	46	51,1
	3 ^e trimestre	6	06,7	0	0,0	6	06,7
2011-2012		79	21,6	93	25,5	141	38,6
2012	4 ^e trimestre	53	58,9	51	56,7	75	83,3
2013	1 ^{er} trimestre	42	46,7	47	52,2	89	98,9
	2 ^e trimestre	40	44,4	50	55,6	90	1,0
	3 ^e trimestre	10	11,1	39	43,3	47	52,2
2012-2013		145	39,7	187	51,2	301	82,5
2011-2013		224	30,7	280	38,4	442	60,5

Comment faut-il lire ce tableau ?

Exemple : en octobre, novembre et décembre 2012, 58,9% des publications du *Temps* et 56,7% des parutions de *La Presse* ont été dépouillées.

Mais 83,3% des journées écoulées au cours de ce trimestre ont fait l'objet du dépouillement de l'un au moins de ces deux quotidiens.